



DOSSIER D'INSCRIPTION 2021/22

Documents à fournir

Pour la catégorie Baby

- Fiche de renseignements remplie
- Questionnaire de santé (en cas de réponse positive à une seule des questions, il est nécessaire de fournir un certificat médical)
- 1 photo
- RGPD signé

Pour tous les nouveaux joueurs à partir de U6

- Demande de licence remplie
- Questionnaire de santé (en cas de réponse positive à une seule des questions, il est nécessaire de fournir un certificat médical). Pour les licenciés majeurs, un certificat médical, valable 3 ans, est toujours demandé
- Photocopie d'une pièce d'identité du joueur (carte d'identité, livret de famille ou extrait d'acte de naissance)
- 1 photo
- Fiche de renseignement remplie
- RGPD signé

Pour les renouvellements de licence

- Demande de licence remplie
- Questionnaire de santé (en cas de réponse positive à une seule des questions, il est nécessaire de fournir un certificat médical). Pour les licenciés majeurs, un certificat médical, valable 3 ans, est toujours demandé
- 1 photo
- Fiche de renseignement
- RGPD signé





Cotisations

Catégorie Baby

- ❖ **100 €** avec en dotation un sac
- ❖ **40 € de cotisation statutaire** pour les foyers imposables (adhésion à l'ESC); si vous êtes non imposable, un avis de non-imposition est indispensable pour être exonérés de la cotisation statutaire. (En absence de l'avis de non-imposition, un chèque de caution de 40€ sera demandé en attente de la ; il sera rendu en échange de l'avis ou encaissé si l'avis d'imposition n'est pas donné au 31/12/21 au plus tard)

Toutes les autres catégories

- ❖ **190 €** (Survêtement et chaussettes en dotation)
- ❖ **40 € de cotisation statutaire** pour les foyers imposables (adhésion à l'ESC); si vous êtes non imposable, un avis de non-imposition est indispensable pour être exonérés de la cotisation statutaire (En absence de l'avis de non-imposition, un chèque de caution de 40€ sera demandé ; il sera rendu en échange de l'avis ou encaissé si l'avis d'imposition n'est pas donné au 31/12/21 au plus tard)

Un avoir de 20€ s'applique à tous les adhérents ESC de la saison 2020/2021 qui ont réglé leur cotisation avant le 31/12/2020

Les étudiants (post bac jusqu'à 25 ans) peuvent bénéficier d'un remboursement de 10 € sous présentation de leur carte d'étudiant ou de leur certificat de scolarité. **Cette réduction n'est pas compatible avec la politique familiale.**

Moyens de paiement accepté par le club :

- Espèces (en cas de paiement un plusieurs fois, un chèque de caution correspondant au montant restant dû sera demandé)
- Chèque (à l'ordre de ESC FOOTBALL, uniquement chiffres entiers, sans centimes)
- Chèques vacances (ANCV)
- Carte bleue (uniquement pour les inscriptions en ligne)

Possibilité de payer en 4 fois maximum, avec dernière échéance le 31 décembre





Les aides possibles

Les aides possibles **SI VOUS ÊTES éligible** :

- ❖ **TOUS EN CLUB** : **Remboursement de 30€** pour une prise de licence de football SI VOUS ÊTES :
 - Bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
 - Bénéficiaires de l'allocation éducation enfant handicapé (AEEH)
 - Bénéficiaires de l'allocation adulte handicapée (AAH)

Les dossiers seront disponibles seulement à partir du mois de septembre.

Les demandes sont nombreuses et les aides attribuées très limitées. Le remboursement n'est pas garanti.

- ❖ **CAF** : Si vous êtes éligibles à une aide de la CAF, vous devrez régler la totalité de la licence à la section. Le papier reçu par la CAF sera tamponné par l'ESC exclusivement à réception du paiement total de la cotisation. La CAF remboursera le montant prévu directement aux familles
- ❖ **Pass'Sport** : Une aide de 50€ est fournie par l'état aux familles éligibles.

